



**Dans une lettre adressée au président du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) Me Jules Cantave, l' Action Internationale pour les Droits Humains (ADIH) demande à Me Cantave d'intervenir afin de mettre à la disposition de la direction d'Inspection Judiciaire du CSPJ des matériels roulants et informatiques. Le travail d'inspection ne se conçoit pas sans véhicules et sans ordinateurs portables souligne la lettre.**

## **[LA LETTRE DE L'AIDH](#)**